

Enquête publique environnementale AFNT

Contribution n°3 de Rallumons l'Étoile – 24/11/23

SUITE VISIO PERMANENCE DU 24/11/23

A la demande de Monsieur Astruc, membre de la commission d'enquête, un rapide résumé de nos échanges lors de la visio permanence de ce jour.

1. Notre association confirme être favorable au projet des AFNT, mais être très inquiète compte tenu du contenu du dossier soumis à cette enquête environnementale et des conséquences possibles.
2. L'essentiel de nos remarques concernent les choix faits concourants au report modal et aux effets induits en terme de pollution (infrastructure, offre de transports, projets connexes), car ceux-ci nous semblent limiter aujourd'hui les effets positifs du projet. Or, ces effets positifs pourraient être bien plus importants, améliorant ainsi notablement l'impact environnemental du projet. En ce sens, nos remarques et questionnements nous paraissent pleinement entrer dans le champs de cette enquête publique environnementale.
3. Nous pensons qu'un certain nombre de points de difficultés pourraient être levés pendant l'enquête publique, notamment grâce à certains leviers à la disposition de la commission d'enquête (demandes de compléments du dossier au maître d'ouvrage, réunion publique dédiée au report modal, prolongation de l'enquête). Mais il semblerait que la commission d'enquête ne soit pas prête à mobiliser ces leviers pendant l'enquête, ce qui serait dommage. D'autres leviers seront néanmoins possibles à l'issue de l'enquête (rapport et conclusions de la commission d'enquête, suites données par le maître d'ouvrage).
4. Il ne faut pas inverser les responsabilités. Notre association pointe effectivement un certain nombre de difficultés, pour la plupart identifiées également par l'Autorité environnementale, car elles nous semblent fragiliser le projet et pouvoir être levées en grande partie grâce à l'enquête. Mais nous ne sommes responsables ni de la non-prise en compte de nos alertes en amont, ni du contenu du dossier soumis à l'enquête, ni du calendrier et des modalités de l'enquête, ni d'éventuels problèmes qui pourraient survenir à l'issue de celle-ci du fait de ces fragilités. Fidèle à sa démarche constructive, notre association essaie de participer au mieux dans le cadre défini par le maître d'ouvrage et la commission d'enquête.